



Le 09 Mars 2021

## ESPACES VERTS.....DANS LE ROUGE

### IL Y A LOIN DES EFFETS D'ANNONCES.....A LA REALITE

Mobilisés par des plans de végétalisation et de « renaturation » du territoire de la Métropole Rouennaise, confrontés à des injonctions de verdissement, accaparés par des projets de fleurissements, contraints de développer une politique de l'arbre, **les agents territoriaux ainsi que les cadres et techniciens** se trouvent coincés entre des objectifs louables de valorisation de l'espace naturel et.....les régressions contenues dans la loi Macron qui engage une « transformation » de la fonction publique.

Les deux précédents présidents de la Métropole avaient mené une politique outrancière de minéralisation, entraînant de fait la suppression des métiers de jardiniers et d'horticulteurs, poursuivi par une dévalorisation des spécificités Espaces Verts.

Le Maire de Rouen et Président de la Métropole a « mesuré » la sensibilité des électeurs favorables à un environnement dans lequel la Nature retrouverait sa place. Si les experts en botanique n'ont rien à redire sur le principe, ce discours écologiste se heurte à des limites très terre à terre.

### PAROLES .....DE JARDINIERS

« Alors que les surfaces deviennent de plus en plus importantes, nous avons vu nos effectifs diminuer de plusieurs dizaine d'agents à Rouen durant ces dernières années, et nous avons perdu en quinze ans les 2/3 de nos fleurissements ».

« Quand Rouen possédait un rosier par habitant, ce sont des milliers de pieds de rosiers qui ont été détruit en dix ans ».

« Des espaces supplémentaires s'ajoutent sans contre parties d'embauches, ne comblant même pas les sous-effectifs ».

« Quand on demande des renforts, on nous renvoie toujours au manque de budgets. Si on veut faire du Vert, il faut s'en donner les moyens ».

### PENIBILITE DU METIER DE JARDINIER

Les métiers des Espaces Verts sont reconnus par des diplômes et des formations ; avec l'application de la loi de transformation de la Fonction Publique, le recrutement par voie contractuelle va se généraliser au détriment de « la culture d'entreprise », de la formation en interne, et de la spécificité des compétences.

Cette loi de régression de la Fonction Publique aura aussi des conséquences graves sur les rythmes de travail des agents et sur leurs périodes de repos.

A genoux pour planter ou déraciner par tous les temps, la pénibilité du travail des jardiniers n'est pas reconnue.

Les troubles musculo-squelettiques prolifèrent et les accidents de service sont vite arrivés.

Pour les horticulteurs « au dos cassé », ces changements annoncés sont des facteurs d'angoisse. Avec la dégradation des conditions de travail, la santé des agents va en prendre un coup.

Ce seront des incapacités d'exercer leur métier, des arrêts à répétitions, des dépenses de santé, et une retraite de souffrance et de misère.

La gestion différenciée des Espaces Verts sans utilisation des pesticides, avec plantation des végétaux locaux et en laissant des friches, n'a pas fait baisser la charge de travail.

Les agents désherbent à la main ce qui prend plus de temps, les aménagements de jardinières sur les espaces minéralisés sont très difficiles à entretenir et finissent par servir de poubelles, l'accès à certains sites est compliqué.

La faiblesse des salaires, les contraintes professionnelles, les difficultés d'entretien des espaces fleuris, les changements de méthode de travail et d'organisation en fonction des échéances électorales, expliquent pourquoi le statut de fonctionnaire suscite peu de vocations.

Cette situation a des répercussions non négligeables sur notre environnement quotidien et notre cadre de vie.

## **UN IMMENSE GACHIS**

Depuis de trop nombreuses années nous demandons que les métiers des Espaces Verts soient reconnus au sein de direction clairement identifiée.

Il est impératif que des projets de végétalisation soient des objectifs fixés dans le temps et la durée. Nous sommes avec une matière vivante qui évolue, vie et meurt.

**Le respect du personnel et de son métier** doivent être reconnus car trop d'agents sont méprisés, mal traités, et sous rémunérés, ignorés des plans de formations et des reclassements.

Ils sont rarement associés aux projets et au fonctionnement de service, et encore moins à l'organisation.

Tout le monde s'accorde à dire que la végétalisation se réalise dans la multiplicité des essences et des espèces.

Que le fleurissement est nécessaire car par ses couleurs, il rythme les saisons, que les arbres sont des espaces de fraîcheur en ces périodes de dérèglement climatique, que le monde végétale est un lieu d'apaisement favorisant l'étude et l'observation.

Alors que le Président de la Métropole Rouennaise annonce une multiplication des parcs et carrés d'herbe, les jardiniers et tout le monde des espaces verts regrettent que la passion du métier soit entaillée.

**Comment ignorer l'écœurement des jardiniers qui sont devenus des agents d'entretien et de propreté, qui s'occupent plus des pelouses et des poubelles que de structures florales.**

**« Comme l'incontournable violette de Rouen, nous sommes des espèces en voie de disparitions ».**

